

**Collectif CGT Moselle Est**

*31 Rue de Metz  
57800, Freyming Merlebach*

## **Compte rendu de mission 2023**

**Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**CHARGÉ DE MISSION**

Geoffrey LE BARON

**EXPERT-COMPTABLE**

Didier DUPUIS



# **EXPERTISE**

Société d'expertise comptable inscrite  
au tableau de l'ordre de Lorraine



# ATTESTATION.

Dans le cadre de la mission de présentation des états financiers du Collectif CGT Moselle Est pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers.

Les états financiers, ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan**..... 133 323,19 €
- **Total produits d'exploitation**..... 171 124,04 €
- **Résultat net comptable** ..... - 3 496,09 €

Fait à Metz, le 19 avril 2024.

Didier DUPUIS,  
Expert-comptable.



# Sommaire.

<b>1. BILAN &amp; COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Bilan.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2. Compte de résultat .....</b>	<b>6</b>
<b>2. ANNEXE .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. Faits caractéristiques de l'exercice.....</b>	<b>8</b>
<b>2.2. Evènements postérieurs à la clôture.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3. Règles et méthodes comptables.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3.1. Provision pour risques et charges .....</b>	<b>8</b>
<b>2.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles.....</b>	<b>8</b>
2.3.2.1. Evaluation des immobilisations.....	8
2.3.2.2. Evaluation des amortissements et des dépréciations.....	9
2.3.2.3. Etat des immobilisations et des amortissements.....	9
<b>2.3.3. Stocks .....</b>	<b>11</b>
<b>2.3.4. Créances clients, autres créances et produits à recevoir.....</b>	<b>11</b>
<b>2.3.5. Comptabilisation des produits et des charges .....</b>	<b>11</b>
<b>2.3.6. Méthode de comptabilisation.....</b>	<b>12</b>
<b>2.3.7. Evaluation des bien reçus à titre gratuit.....</b>	<b>12</b>
<b>2.3.8. Participation aux évènements pluriannuels .....</b>	<b>12</b>
<b>2.4. Etat des échéances, des créances et des dettes .....</b>	<b>12</b>
2.4.1. Produits à recevoir .....	13
2.4.2. Charges à payer .....	13
<b>2.5. Tableau des ressources .....</b>	<b>14</b>
<b>2.6. Fonds syndicaux .....</b>	<b>14</b>



# 1. BILAN & COMPTE DE RESULTAT

## 1.1. Bilan

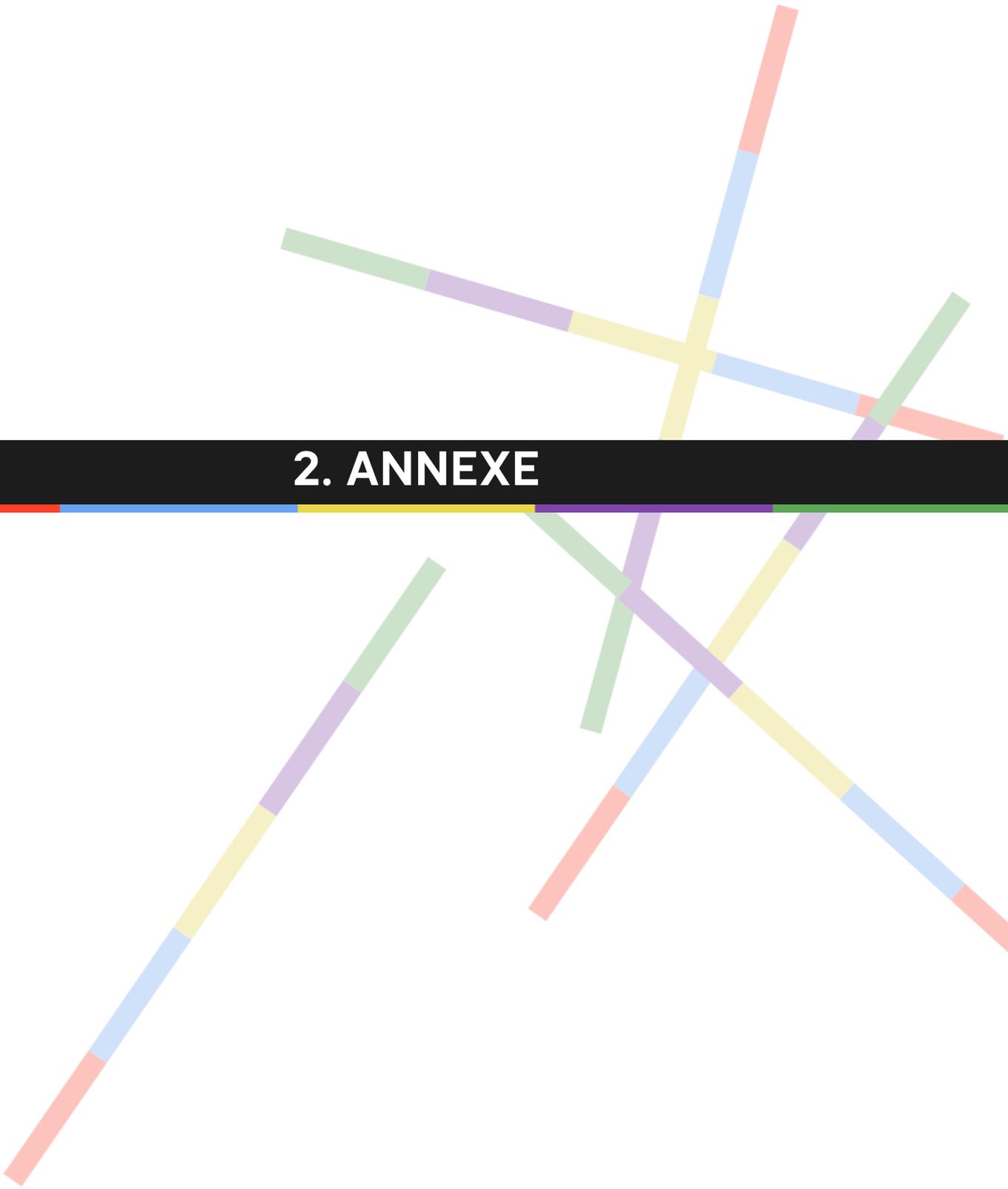
ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amort. & dép.	Net 2023	Net 2022		Net 2023	Net 2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>					Fonds de réserves sans droit de reprise		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 951</b>	<b>4 722</b>	<b>19 230</b>	<b>19 340</b>	Fonds de réserves avec droit de reprise		
Terrains					Ecarts de réévaluation		
Constructions	22 865	4 668	18 197	19 340	Réserves	111 812	116 434
Installations techniques					Report à nouveau		
Installation générales	1 086	53	1 033		Résultat de l'exercice	3 496	4 622
Matériel de transport					Subventions d'investissements		
Matériel de bureau et informatique					Provisions réglementées		
Mobilier							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières</b>							
<b>Actif immobilisé (I)</b>	<b>23 951</b>	<b>4 722</b>	<b>19 230</b>	<b>19 340</b>	<b>Total des fonds de réserves (I)</b>	<b>108 316</b>	<b>111 812</b>
Stocks et en-cours	1 626		1 626	1 274			
Créances d'exploitation	2 589		2 589	2 422	<b>Fonds dédiés (II)</b>		
<b>Actif circulant (II)</b>	<b>4 215</b>		<b>4 215</b>	<b>3 695</b>	<b>Provisions pour risques et charges (III)</b>		
Trésorerie	109 719		109 719	110 077	Dettes financières		
VMP					Autres dettes	25 008	21 351
<b>Disponibilités (III)</b>	<b>109 719</b>		<b>109 719</b>	<b>110 077</b>	<b>Dettes (IV)</b>	<b>25 008</b>	<b>21 351</b>
<b>Charges constatées d'avance (IV)</b>	<b>160</b>		<b>160</b>	<b>50</b>	<b>Produits constatés d'avance (V)</b>		
<b>TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)</b>	<b>138 045</b>	<b>4 722</b>	<b>133 323</b>	<b>133 162</b>	<b>TOTAL (I)+(II)+(III)+(IV)+(V)</b>	<b>133 323</b>	<b>133 162</b>

## 1.2. Compte de résultat

Compte de résultat					
Charges	2023	2022	Produits	2023	2022
Reversement des cotisations syndicales	93 096	94 201	Cotisations syndicales	161 236	161 986
Achats			Subventions		
Variation de stock	352	703	Autres produits d'exploitation	9 885	2 061
Autres achats et services extérieurs	50 548	40 239			
Impôts, taxes et versements assimilés	378	809			
Salaires et traitements	20 818	20 969			
Charges sociales	10 811	10 200			
Autres charges de gestion courante			Autres produits de gestion courante	3	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	1 197	1 143	Reprise de dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation		
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>176 495</b>	<b>168 264</b>	<b>Total des produits d'exploitation (IV)</b>	<b>171 124</b>	<b>164 047</b>
... perte d'exploitation	5 371	4 217	... excédent d'exploitation		
Charges financières			Produits financiers	2 268	722
<b>Total des charges financières (II)</b>			<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>2 268</b>	<b>722</b>
... perte financière			... excédent financier	2 268	722
Charges exceptionnelles	1 031	1 238	Produits exceptionnels	638	111
<b>Total des charges exceptionnelles (III)</b>	<b>1 031</b>	<b>1 238</b>	<b>Total des produits exceptionnels (VI)</b>	<b>638</b>	<b>111</b>
... perte exceptionnelle	393	1 127	... excédent exceptionnel		
<b>Total des charges (I)+(II)+(III)</b>	<b>177 526</b>	<b>169 502</b>	<b>Total des produits (IV)+(V)+(VI)</b>	<b>174 030</b>	<b>164 880</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>			<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>3 496</b>	<b>4 622</b>
<b>Total</b>	<b>177 526</b>	<b>169 502</b>	<b>Total</b>	<b>177 526</b>	<b>169 502</b>



## 2. ANNEXE





## 2.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2023 présente un total de 133 323,19 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L.123-12 du Code de Commerce, le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

La continuité d'exploitation de l'entité n'est pas remise en cause au 31/12/2023.

## 2.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture significatif n'est à signaler.

## 2.3. Règles et méthodes comptables

Les principes généraux ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

1. Continuité de l'exploitation ;
2. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. Indépendance des exercices ;
4. Principe de prudence, de régularité et de sincérité.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur dans le respect des principes des règlements ci-dessous :

- **Règlement n°99-03** et ses règlements modificatifs relatif à la réécriture du plan comptable général ;
- **Règlement n°99-01** relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- **Règlement n°2009-10** afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

### 2.3.1. Provision pour risques et charges

Il n'y a pas de provision au 31 décembre 2023.

### 2.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 2.3.2.1. Evaluation des immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du plan comptable général, l'application du nouveau règlement comptable sur l'évaluation des actifs et les amortissements par composant (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) a été mise en place à la clôture de l'exercice.

Pour l'entité, les composants n'ont pas été identifiés comptablement car :

- La valeur du composant n'a pas une valeur significative ;
- La valeur relative du composant n'a pas une valeur significative par rapport au prix de revient total de l'immobilisation.



Un inventaire physique des immobilisations est réalisé au 31 décembre.

Le seuil d'immobilisation est fixé à 500 €.

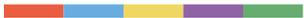
### 2.3.2.2. Evaluation des amortissements et des dépréciations

Les méthodes d'amortissement et de dépréciation ainsi que les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Libellé	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### 2.3.2.3. Etat des immobilisations et des amortissements

Valeurs brutes	Valeurs brutes 2022	Entrées	Sorties	Valeurs brutes 2023
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>22 865,06</b>	<b>1 086,17</b>		<b>23 951,23</b>
Terrains				
Constructions	22 865,06			22 865,06
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers		1 086,17		1 086,17
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (III)</b>				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)+(II)+(III)</b>	<b>22 865,06</b>	<b>1 086,17</b>		<b>23 951,23</b>



Amortissements	Amortissements 2022	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Amortissements 2023
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaire				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>3 525,03</b>	<b>1 196,65</b>		<b>4 721,68</b>
Terrains				
Constructions	3 525,03	1 143,25		4 668,28
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagement divers		53,40		53,40
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique				
Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (III)</b>				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)+(II)+(III)</b>	<b>3 525,03</b>	<b>1 196,65</b>		<b>4 721,68</b>

### 2.3.3. Stocks

La valorisation des stocks à la clôture de l'exercice a été effectuée aux prix d'acquisition.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique.

Article	Quantité	Prix unitaire	Montant
Parapluie	4	8,50 €	34,00 €
Chasuble Moselle-Est	81	6,00 €	486,00 €
T-Shirt blanc XL	1	5,00 €	5,00 €
Veste k-way	3	8,00 €	24,00 €
Drapeau CGT	9	0,00 €	0,00 €
Drapeau CGT/Lorraine	1	11,00 €	11,00 €
Drapeau CGT/Moselle	1	0,00 €	0,00 €
Sifflet	22	1,00 €	22,00 €
Pin's doré La CGT	17	3,00 €	51,00 €
Pin's Main solidarité	12	1,00 €	12,00 €
Badge plastique rond CGT	31	0,75 €	23,25 €
Badge plastique carré CGT/Elu+ CGT Elue	12	0,75 €	9,00 €
Badge plastique CGT/Carte vitale	354	0,75 €	265,50 €
Adhésif rond grand format	2	0,00 €	0,00 €
Carnets de note "Jours de travail"	26	0,00 €	0,00 €
Le guide des membres CHSCT	7	9,00 €	63,00 €
Le guide juridique 2013	8	10,00 €	80,00 €
Ma voix ouvrière	2	18,00 €	36,00 €
Le travail c'est la santé	1	15,24 €	15,24 €
Fonctionnaires et agent public	1	9,91 €	9,91 €
Alerte sécu	3	5,00 €	15,00 €
Indicateurs économiques et sociaux de la CGT	2	0,00 €	0,00 €
Contre les dictatures du marché	1	5,34 €	5,34 €
Un mois de mai très occupé	7	27,44 €	192,08 €
Badge droit au travail, droit de vivre	156	1,00 €	156,00 €
<b>Matériel syndical</b>			<b>1 625,92 €</b>

### 2.3.4. Créances clients, autres créances et produits à recevoir

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

A la clôture de l'exercice, sont comptabilisés dans un compte de produits à recevoir tous les produits concernant l'exercice en cours et comptabilisés sur l'exercice suivant.

### 2.3.5. Comptabilisation des produits et des charges

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Si l'organisation syndicale peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement généré par un appel de cotisation, cet appel peut alors correspondre au fait générateur de la reconnaissance du produit.

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n° 99-03, sous réserve des modalités prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

## 2.3.6. Méthode de comptabilisation

L'organisme agit en tant que bénéficiaire et non en tant que mandataire. A ce titre seule la part de la cotisation qui lui revient est comptabilisée en produits selon les dispositions de l'article 394-1 du règlement n° 99-03.

Une contribution de financement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'un financement afférent à une action définie, comptabilisée au cours de l'exercice en produit en compte de résultat, n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique « engagement à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés aux contributions publiques de financement ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés aux contributions publiques de financement » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « contributions de financement – report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

## 2.3.7. Evaluation des bien reçus à titre gratuit

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'organisation syndicale, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale.

## 2.3.8. Participation aux évènements pluriannuels

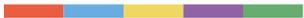
Le syndicat présente en annexe de son compte de résultat l'affectation du résultat annuel dans la réserve dédiée aux financements des évènements récurrents pluriannuels pour lesquels elle s'est engagée et dont la fréquence est supérieure à un an.

## 2.4. Etat des échéances, des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé (I)</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant (II)</b>	<b>2 748,96</b>	<b>2 748,96</b>	
Créances sur activités et comptes rattachés			
Avances et acomptes versés			
Produits à recevoir	2 589,40	2 589,40	
Autres			
Charges constatées d'avance	159,56	159,56	
<b>TOTAL (I)+(II)</b>	<b>2 748,96</b>	<b>2 748,96</b>	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice



Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 an
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit				
<i>dont :</i>				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Avances et acomptes reçus				
Charges à payer	21 488,22	21 488,22		
Dettes fiscales et sociales	3 519,36	3 519,36		
Dettes sur immobilisations et rattachés				
Autres				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>25 007,58</b>	<b>25 007,58</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice

## 2.4.1. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan	
<b>Immobilisation financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	<b>2 589,40</b>
Créances clients et comptes rattachés	2 589,40
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Intérêts livrets	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 589,40</b>

## 2.4.2. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 488,22
Dettes sociales	
Dettes fiscales	
<b>TOTAL</b>	<b>21 488,22</b>

## 2.5. Tableau des ressources

<b>Ressources de l'exercice</b>	
<b>Ressources des cotisations</b>	
+ Cotisations brutes perçues	161 236
- Reversements des cotisations	93 096
<b>Total des cotisations nettes</b>	<b>68 140</b>
<b>Autres ressources</b>	
Subventions	
Contributions	
Autres produits d'exploitation perçus	9 888
Produits financiers perçus	2 268
<b>Total des autres ressources</b>	<b>12 156</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>80 296</b>

## 2.6. Fonds syndicaux

Variations des fonds de réserves	Solde 2022	Affectation du résultat 2022	Résultat 2023	Autres opérations sur fonds propres	Solde 2023
Fonds de réserves sans droit de reprise					
Fonds de réserves avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	116 433,72	- 4 622,02			111 811,70
Report à nouveau					
<b>Résultat de l'exercice</b>	- 4 622,02	4 622,02	- 3 496,09	-	3 496,09
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>111 811,70</b>		<b>- 3 496,09</b>		<b>108 315,61</b>